

Au S^r de
Brizard

Copie
Monsieur. A la Haye ce 20^m de Juin 1668

1307

Sans m'amuſer à faire rſpliques ſur la reſponſe qu'il
vous a plu me faire du 25. Avril, où le Roy qu'il
n'y a pas moyen de vous diſtourner des mauvais elemens
de recourir ailleurs qu'à la bonte & juſtice de vos
maîtres, ce que M. d'Extrade m'a meſme improuvé à
toutes les fois que les comiſſions que vous luy procurez
luy vont renouuellées, ſans, di je, ne venir toujours
aux remonſtrances, dont la priere ſe trouve inutile, je
ne vous diray que ſur votre deſir, qui ſe ne compris
pas pourquoy M. de Melles faict difficulté de vous
envoyer vos Proviſions, Il faudra ſçavoir ce qu'il
voudra dire; car, au moins de ma connoiſſance, il n'a
rien de particulier en cela avec d'autres officiers. Avant ſçavoir la ſente
de vos regards j'en parleray avec M. de Buysſire, ne doutant pas
qu'il ſe ignore la cauſe comme moy; & nous
verrons ce qui ſe fera à faire.

M. de Melles me ſomme avec d'ſtranger inſolence
de faire recevoir la raiſon de vos ſommes. J'ay bien
luy preſenté que mille autres affaires plus preſſantes
m'interrompent le travail, comme ſeul preſentement
de deux ou trois ſeptaines il n'y aura ſouvent point
d'aſſemblée de conſeil, tous ces ſecreſtaires ſe trouvant
occupez, chacun en ſon quartier, à la vint de dix dixmes
de ſ. B. & à d'autres occuſions d'ouvrage qui requiſſent
la raiſon preſente ſans excuſe. Je n'y rſpond, il ne
meoit rien de tout cela en payement, ſe prend qui je
luy deſigne un temps preſcis dans lequel ces ſommes
ſeront réglées, & ſe à dire que je porte la main à la
Je vous prie de l'inſtruire de ce qui eſt du train de
affaires ſe ſeuſ des Princes, où les plus diligents ne
peuvent pas tous, ce qu'ils ſe ſe, & où les pour
ſuivants ont un ſeu beſoin de ceſte ſorte de patience
donc j'ay eſté obligé de m'armer quatre ans de ſuite
exilé hors de chez moy pour un ſeu Crange. & ſe

